

ORDURES SERVICE - CONTRAT POUR BALAYAGE - n° 903

Le Maire informe l'assemblée que par délibération du 08 Octobre 1975, il a été décidé d'acquérir par indivis avec les Communes de FLEVILLE, HEILLECOURT, HOUEMONT et LUDRES, une balayeuse-ramasseuse.

Depuis, la Ste ORDURES-SERVICE 23, route de Thionville à 57140 WOIPPY, a présenté une offre pour effectuer le balayage des rues de la Commune.

Le prix offert est de 20,90 F. HT du km.

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer un contrat avec ORDURES-SERVICE 23, route de Thionville à WOIPPY, d'une durée d'un an, à titre d'essai pour le balayage des rues de LUDRES.